

Réunion du conseil d'établissement
Du 20 septembre 2022
à 20:15 (début de la rencontre)
dans la grande salle du Pavillon St-Laurent

COMPTE RENDU

PRÉSENCE (S)

Jean-Philippe Rochon, directeur	Donia Trépanier, service de garde
Steve Magnan, directeur adjoint	Patrice Larrivée, membre parent
Cynthia Auger, enseignante	Stéphanie Martin, membre parent
Stéphanie Dixon, enseignante	Marie-Andrée Dorion, membre parent
Violaine Bellemare, enseignante	Hélène Voyer, membre parent
Véronique Picard, enseignante	Émilie Gouillard, membre Parent
Alicia Chabot-Morrisette, personnel de soutien	

ABSENCE (S) : Madame Jessica Jorite, membre parent

ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon tient à féliciter les nouveaux membres du C.É et souhaite la bienvenue à tous les membres. Tous les membres se présentent.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Patrice Larrivée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 1/22-23

2. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU 11 MAI 2022

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la lecture du compte rendu du 21 juin 2022.

Proposé par Donia Trépanier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 2/22-23

3. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Suivi au niveau des commandes de vêtements des rapides qui devraient arriver avant les vacances de Noël.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Il n'y a pas de membre du public.

5. NOMINATION DES MEMBRE DE L`EXÉCUTIF

Candidat(e)	Rôle	Proposé par	Accepté
Stéphanie Martin	Présidente	Stéphanie Martin	Accepté
Patrice Larrivée	Vice-président	Patrice Larrivée	Accepté
En alternance	Secrétaire	Jean-Philippe Rochon	Accepté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ **C.E. 3/22-23**

6. NOMINATION DES MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre de la communauté n'est présent ce soir.

7. COORDONNÉES DES MEMBRES DU C.É. 2022-2023

Un groupe courriel sera mis en place pour les membres du C.É. en utilisant les adresses CSS Portneuf pour le personnel et les adresses courriels sur Mosaik-Portail pour les parents.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le formulaire de dénonciation d'intérêt et demande aux membres de le signer.

9. ADOPTION DU PLAN D'ACTION DU C.É. 2022-2023

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le plan d'action du C.É. 2022-23 à tous les membres. Le plan d'action stipule les 6 rencontres prévues à l'horaire ainsi que les points qui y seront discutés.

Les dates seront revues pour lundi 30 janvier, mercredi le 22 mars et lundi le 19 juin. Le plan d'action sera corrigé et redistribué.

Marie-Andrée Dorion propose l'adoption du plan d'action.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ **C.E. 4/22-23**

10. TARIFICATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Donia Trépanier explique les modifications des tarifications du service de garde. Les statuts ont été modifiés ainsi que les nouveaux tarifs. En résumé, les tarifs ont diminué.

11. FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique qu'il y a des capsules de formation à visionner sur internet. Le lien ainsi que les fiches associées seront partagés avec les nouveaux membres du C.É. La formation est obligatoire et un formulaire stipulant que la formation a été complétée doit être rempli et distribué au secrétariat général du CSS Portneuf.

13. APPROBATION DES ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les activités qui modifient l'horaire régulier. Une activité est ajoutée à la liste. Toutes activités qui nécessitent une modification de l'horaire doit y être inscrite et ensuite approuvée par le C.É.

Une discussion sur le transport a lieu. En effet, celui-ci ne peut quitter avant 9 heures pour les activités hors-école. Une vérification sera faite sur l'heure de retour. Cela a un impact sur les sorties que l'école peut organiser avec les élèves.

Émile Gouillard propose d'approuver les activités qui modifient l'horaire régulier.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ **C.E. 5/22-23**

14. INFORMATION

de la présidente : Aucun point

du directeur : Les points ont été mentionnés lors de l'assemblée générale qui a précédé cette rencontre.

du personnel de l'école : Aucun point

de la responsable du service de garde : Début du service Hop-Hop et de traiteur. Tout semble bien fonctionné en ce début d'année.

du comité de parents : Aucun point

15. VARIA

Possibilité d'installer un portique ou un abri à l'entrée de la porte 2 du pavillon Jacques Cartier pour l'hiver. La direction vérifiera, mais ce portique devrait être refait prochainement. Il vaudrait mieux attendre. Le personnel doit aussi être en mesure de bien voir la rue et le trottoir afin d'assurer une surveillance maximale.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrice Larrivée que la réunion soit levée. Il est 21h25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 6/22-23



Stéphanie Martin, présidente du C.É.



Jean-Philippe Rochon, Directeur